

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Révision: 26/02/2026

7440, 7490 Adhésif époxy - 7438 résine

Code du produit: 7438

Page 1 de 15

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

7440, 7490 Adhésif époxy - 7438 résine

##### Autres désignations commerciales

Produit 7440: 7438 résine + 7439 Durcisseur, Produit 7490: 7438 résine + 7489 Durcisseur

Groupe du produit:

UFI: UYYM-36DS-T00A-07PR

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisation de la substance/du mélange

Adhésifs et produits d'étanchéité résine

##### Utilisations déconseillées

Aucune information disponible.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fabricant

Société: Kisling AG  
Rue: Motorenstrasse 102  
Lieu: CH-8620 Wetzikon  
Téléphone: +41 58 272 0 272  
E-mail: customerservice@kisling.com  
Interlocuteur: Product Compliance Téléphone: +49 7940 5096 143  
E-mail (Interlocuteur): compliance@kisling.com  
Internet: www.kisling.com

##### Fournisseur

Société: Kisling (Deutschland) GmbH  
Rue: Salzstraße 15  
Lieu: D-74676 Niedernhall  
Téléphone: +49 7940 50961 61  
E-mail: customerservice@kisling.com  
Interlocuteur: Product Compliance Téléphone: +49 7940 5096 143  
E-mail Interlocuteur: compliance@kisling.com  
Internet: www.kisling.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +33(0)145425959  
24h numéro d'appel d'urgence +1 872 5888271 (KAR)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Irrit. 2; H315  
Eye Irrit. 2; H319  
Skin Sens. 1; H317  
Aquatic Chronic 2; H411

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

##### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Phenolic epoxy resin  
2,2'-[[1-methylethylidene]bis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bisoxirane  
Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**7440, 7490 Adhésif époxy - 7438 résine**

Révision: 26/02/2026

Code du produit: 7438

Page 2 de 15

[3-(2,3-epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane  
4-morpholinecarbaldehyde

**Mention** Attention

**d'avertissement:**

**Pictogrammes:**



### Mentions de danger

- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Conseils de prudence

- P261 Éviter de respirer Vapeur.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
- P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

### Étiquetage particulier

Les microparticules de polymère synthétique fournies sont soumises aux conditions fixées par l'entrée 78 de l'annexe XVII du règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (contient 10 - 20% Polybutadiene Rubber).

### Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml

**Mention** Attention

**d'avertissement:**

**Pictogrammes:**



### Mentions de danger

H317

### Conseils de prudence

P261-P280-P302+P352-P333+P313

### 2.3. Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Caractérisation chimique

Mélanges

#### Composants pertinents

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

<b>7440, 7490 Adhésif époxy - 7438 résine</b>	
Révision: 26/02/2026	Code du produit: 7438 <span style="float: right;">Page 3 de 15</span>

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
9003-36-5	Phenolic epoxy resin			30 - < 50 %
	701-263-0		01-2119454392-40	
	Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1A, Aquatic Chronic 2; H315 H317 H411			
28064-14-4	Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether			5 - < 15 %
	608-164-0			
	Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 2; H317 H411			
1675-54-3	2,2'-[(1-methylethylidene)bis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bisoxirane			5 - < 15 %
	216-823-5	603-073-00-2	01-2119456619-26	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 2; H315 H319 H317 H411			
90529-77-4	1,2,3-Propanetriol, glycidyl ethers			1 - < 5 %
	292-011-4			
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H315 H319			
2530-83-8	[3-(2,3-epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane			1 - < 5 %
	219-784-2		01-2119513212-58	
	Eye Dam. 1; H318			
4394-85-8	4-morpholinecarbaldehyde			0,1 - < 1 %
	224-518-3		01-2119987993-12	
	Skin Sens. 1B; H317			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
1675-54-3	216-823-5	2,2'-[(1-methylethylidene)bis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bisoxirane	5 - < 15 %
	dermique: DL50 = 23000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 19800 mg/kg Skin Irrit. 2; H315: >= 5 - 100 Eye Irrit. 2; H319: >= 5 - 100		
2530-83-8	219-784-2	[3-(2,3-epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane	1 - < 5 %
	dermique: DL50 = 4248 mg/kg; par voie orale: DL50 = 8025 mg/kg		
4394-85-8	224-518-3	4-morpholinecarbaldehyde	0,1 - < 1 %
	dermique: DL50 = > 18400 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 7314 mg/kg		

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

#### Indications générales

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

#### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

#### Après contact avec la peau

Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

#### Après ingestion

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche abondamment à l'eau. EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant — irritation cutanée et lésions oculaires

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

7440, 7490 Adhésif époxy - 7438 résine

Révision: 26/02/2026

Code du produit: 7438

Page 4 de 15

Peut irriter les voies respiratoires. Dyspnée.

### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

#### **Moyens d'extinction appropriés**

mousse résistante à l'alcool, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Extincteur à sec

#### **Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit.

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Produits de combustion dangereux, Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans l'espace libre des systèmes fermés.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

#### **Information supplémentaire**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Évacuer la zone.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

#### **Remarques générales**

Utiliser un équipement de protection personnel. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

#### **Pour la rétention**

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). Retenir l'eau de nettoyage contaminée et l'éliminer. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

#### **Pour le nettoyage**

Recueillir avec une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet nécessitant une surveillance particulière.

#### **Autres informations**

Recueillir dans des récipients fermés et les remettre à une décharge.

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7  
Protection individuelle: voir rubrique 8  
Évacuation: voir rubrique 13

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas affecter les personnes souffrant de problèmes de sensibilisation cutanée, d'asthme, d'allergies, d'affections respiratoires chroniques ou répétitives à un poste de travail où le mélange est utilisée.

#### **Préventions des incendies et explosion**

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'épanchent au niveau du sol Les vapeurs peuvent former avec l'air un

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 7440, 7490 Adhésif époxy - 7438 résine

Révision: 26/02/2026

Code du produit: 7438

Page 5 de 15

mélange explosif.

#### Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

#### Information supplémentaire

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

Ne pas vider le récipient avec de la pression. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Ne pas laver l'équipement, ni le récipient de stockage.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

##### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

##### Conseils pour le stockage en commun

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

##### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
1675-54-3	2,2'-[(1-méthylethylidène)bis(4,1-phenyleneoxyméthylène)]bisoxirane			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	4,93 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,75 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	0,87 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,0893 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	0,5 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, aigu		par voie orale	systémique	0,5 mg/kg p.c./jour
2530-83-8	[3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	70.5 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	10 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	17 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	systémique	26400 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	5 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	5 mg/kg p.c./jour
4394-85-8	4-morpholinecarbaldehyde			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	50,3 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	13,3 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	11,7 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	8,93 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	local	13,3 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	4,17 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	4,17 mg/kg p.c./jour

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**7440, 7490 Adhésif époxy - 7438 résine**

Révision: 26/02/2026

Code du produit: 7438

Page 6 de 15

### Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
Milieu environnemental		
1675-54-3	2,2'-[(1-méthylethylidène)bis(4,1-phenyleneoxyméthylène)]bisoxirane	
Eau douce		0,006 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0,018 mg/l
Eau de mer		0,001 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,341 mg/kg
Sédiment marin		0,034 mg/kg
Intoxication secondaire		11 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		10 mg/l
Sol		0,065 mg/kg
2530-83-8 [3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane		
Eau douce		0.45 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0.45 mg/l
Eau de mer		0.045 mg/l
Sédiment d'eau douce		1.6 mg/kg
Sédiment marin		0.16 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		8.2 mg/l
Sol		0.063 mg/kg
4394-85-8 4-morpholinecarbaldehyde		
Eau douce		0,5 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		5 mg/l
Eau de mer		0,05 mg/l
Sédiment d'eau douce		1,85 mg/kg
Sédiment marin		0,185 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		2000 mg/l
Sol		0,076 mg/kg

### Conseils supplémentaires

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

### 8.2. Contrôles de l'exposition



#### Contrôles techniques appropriés

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

##### Protection des mains

Porter les gants de protection homologués

Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

NBR (Caoutchouc nitrile) 0,4 mm, Temps de pénétration 480 min

Remplacer en cas d'usure.

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

##### Protection de la peau

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

##### Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Type de filtre:

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

7440, 7490 Adhésif époxy - 7438 résine

Révision: 26/02/2026

Code du produit: 7438

Page 7 de 15

A/P2

### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Pâte / solide
Couleur:	blanc
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	non déterminé
Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	>200 °C
Inflammabilité:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Point d'éclair:	>93 °C
Température d'auto-inflammation:	non déterminé
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur:	non déterminé
Viscosité cinématique:	non déterminé
Hydrosolubilité:	pratiquement insoluble
Solubilité dans d'autres solvants	non déterminé
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
Pression de vapeur:	non déterminé
Densité (à 20 °C):	1,17 g/cm <sup>3</sup>
Densité relative:	non déterminé
Densité de vapeur relative:	non déterminé
Caractéristiques des particules:	Polybutadiene Rubber < 5 mm

### 9.2. Autres informations

#### Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif.

Propriétés comburantes

non déterminé

#### Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation: non déterminé

Teneur en corps solides: non déterminé

Viscosité dynamique (à 25 °C): 70.000 - 90.000 mPa·s

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**7440, 7490 Adhésif époxy - 7438 résine**

Révision: 26/02/2026

Code du produit: 7438

Page 8 de 15

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune information disponible.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

#### Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune donnée disponible

#### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
1675-54-3	2,2'-[(1-méthylethylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane				
	orale	DL50 19800 mg/kg	Lapin	Publication (1958)	Rabbits were orally gavaged with test ma
	cutanée	DL50 23000 mg/kg	Lapin	Fournisseur précédent/Producteur	
2530-83-8	[3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane				
	orale	DL50 8025 mg/kg	Rat	Fournisseur précédent/Producteur	OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 4248 mg/kg	Lapin	Fournisseur précédent/Producteur	OCDE 402
4394-85-8	4-morpholinecarbaldehyde				
	orale	DL50 > 7314 mg/kg	Rat	Study report (1967)	OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 > 18400 mg/kg	Lapin	Toxicology and Applied Pharmacology 28:	OECD Guideline 402

#### Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (Phenolic epoxy resin; Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether; 2,2'-[(1-méthylethylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane; 4-morpholinecarbaldehyde)

#### Effets cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**7440, 7490 Adhésif époxy - 7438 résine**

Révision: 26/02/2026

Code du produit: 7438

Page 9 de 15

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Informations sur les voies d'exposition probables

Aucune donnée disponible

### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

### Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune donnée disponible

### Expériences tirées de la pratique

Peut être nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.

## 11.2. Informations sur les autres dangers

### Autres informations

Aucune donnée disponible

### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h][d]	Espèce	Source	Méthode
1675-54-3	2,2'-[(1-méthylethylidène)bis(4,1-phenyleneoxyméthylène)]bisoxirane					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 100 mg/l	72 h	Raphidocelis subcapitata	Study report (2007)	OECD Guideline 201
2530-83-8	[3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 55 mg/l	96 h	Cyprinus carpio	REACH Registration Dossier	EU Method C.1
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 350 mg/l	96 h	Raphidocelis subcapitata	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 324 mg/l	48 h	Simocephalus vetulus	REACH Registration Dossier	USEPA. 1975. Methods for Acute Toxicity
	Toxicité pour les algues	NOEC 130 mg/l	4 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)		OCDE 211
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 100 mg/l	21 d	Simocephalus vetulus	REACH Registration Dossier	OCDE 211
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 > 100 mg/l ( )	3 h	activated sludge of a predominantly domestic sewage	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 209

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 7440, 7490 Adhésif époxy - 7438 résine

Révision: 26/02/2026

Code du produit: 7438

Page 10 de 15

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h][d]	Espèce	Source	Méthode
4394-85-8	4-morpholinecarbaldehyde					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 > 500 mg/l	96 h	Leuciscus idus	Study report (1984)	other: German Industrial Standard DIN 38
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 23880 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	Study report (1990)	other: German Industrial Standard DIN 38
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 > 500 mg/l	48 h	Daphnia magna	Study report (1987)	other: Directive 79/831/EEC, Annex V, Pa
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 38 mg/l	21 d	Daphnia magna	QSAR Toolbox (2021)	- Principle of test: Estimation method f

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

N° CAS	Substance				
	Méthode	Valeur	d	Source	
	Évaluation				
2530-83-8	[3-(2,3-epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane				
	DOC; Die Away Test - 79/831/EWG Teil C.4-A	37%	28	Fournisseur précédent/Producteur	
	Non facilement biodégradable (selon les critères OCDE)				

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

### Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
1675-54-3	2,2'-[(1-methylethylidene)bis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bisoxirane	>= 2,64
2530-83-8	[3-(2,3-epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane	0.5
4394-85-8	4-morpholinecarbaldehyde	-1,2

### FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
1675-54-3	2,2'-[(1-methylethylidene)bis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bisoxirane	31		Study report (2010)
4394-85-8	4-morpholinecarbaldehyde	< 1,9	Cyprinus carpio	Study report (1986)

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**7440, 7490 Adhésif époxy - 7438 résine**

Révision: 26/02/2026

Code du produit: 7438

Page 11 de 15

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Recommandations d'élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'incinération de déchets industriels.  
L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

##### Code d'élimination des déchets - Produit

080410 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

##### Code d'élimination des déchets - Résidus

080410 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

##### Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés


080410 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

##### L'élimination des emballages contaminés

Ne pas nettoyer avec: Eau.  
Collecter l'eau de lavage dans des récipients fermés.  
L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### Transport terrestre (ADR/RID)

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 3077
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (PHENOLIC EPOXY RESIN)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	9
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	9
	
Code de classement:	M7
Dispositions spéciales:	274 335 375 601
Quantité limitée (LQ):	5 kg
Quantité exceptée:	E1
Catégorie de transport:	3
N° danger:	90
Code de restriction concernant les tunnels:	-

#### Autres informations utiles (Transport terrestre)

ADR: 375: Ces matières, lorsqu'elles sont transportées dans des emballages simples ou combinés contenant une quantité nette par emballage simple ou intérieur inférieure ou égale à 5 / pour les liquides ou ayant une masse

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**7440, 7490 Adhésif époxy - 7438 résine**


Révision: 26/02/2026

Code du produit: 7438


Page 12 de 15

nette par emballage simple ou intérieur inférieure ou égale à 5 kg pour les solides, ne sont soumises à aucune autre disposition de l'ADR à condition que les emballages satisfassent aux dispositions générales des 4.1.1.1, 4.1.1.2 et 4.1.1.4 à 4.1.1.8.

### Transport fluvial (ADN)

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 3077
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	Matière dangereuse au niveau de l'environnement, solide, n.s.a. (PHENOLIC EPOXY RESIN)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	9
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	9
	
Code de classement:	M7
Dispositions spéciales:	274 335 375 601
Quantité limitée (LQ):	5 kg
Quantité exceptée:	E1

### Transport maritime (IMDG)

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 3077
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (PHENOLIC EPOXY RESIN)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	9
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	9
	
Dispositions spéciales:	274 335 375 966 967 969
Quantité limitée (LQ):	5 kg
Quantité exceptée:	E1
EmS:	F-A, S-F

### Autres informations utiles (Transport maritime)

IMDG: 375: Ces matières, lorsqu'elles sont transportées dans des emballages simples ou combinés contenant une quantité nette par emballage simple ou intérieur inférieure ou égale à 5 / pour les liquides ou ayant une masse nette par emballage simple ou intérieur inférieure ou égale à 5 kg pour les solides, ne sont soumises à aucune autre disposition de l'ADR à condition que les emballages satisfassent aux dispositions générales des 4.1.1.1, 4.1.1.2 et 4.1.1.4 à 4.1.1.8.

### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 3077
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (PHENOLIC EPOXY RESIN)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	9
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	9

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**7440, 7490 Adhésif époxy - 7438 résine**

Révision: 26/02/2026

Code du produit: 7438

Page 13 de 15



Dispositions spéciales:	A97 A158 A179 A197 A215
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	30 kg G
Passenger LQ:	Y956
Quantité exceptée:	E1
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	956
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	400 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	956
IATA-Quantité maximale (cargo):	400 kg

### Autres informations utiles (Transport aérien)

IATA: A197 (375): These substances when transported in single or combination packagings containing a net quantity per single or inner packaging of 5 L or less for liquids or having a net mass of 5 kg or less for solids, are not subject to any other provisions of these Regulations provided the packagings meet the general provisions of 5.0.2.4.1, 5.0.2.6.1.1 and 5.0.2.8

### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Oui



Matières dangereuses: PHENOLIC EPOXY RESIN

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune information disponible.

### Information supplémentaire

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 75, Inscription 78

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): E2 Danger pour l'environnement aquatique

#### Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

(UE) EINECS/ELINCS/NLP: oui

(RC) TCSI: oui

(NZ) NZIoC: oui

(USA) TSCA: oui

(CDN) DSL: oui

(ROK) KECI/ECL: oui

(RP) PICCS: non

(JP) MITI: non

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**7440, 7490 Adhésif époxy - 7438 résine**

Révision: 26/02/2026

Code du produit: 7438

Page 14 de 15

(CHN) IECSC: oui  
 (AUS) AIIC: oui  
 (CDN) NDSL: non

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 8,14.

### Abréviations et acronymes

Skin Irrit. 2: Irritation cutanée, catégorie de danger 2  
 Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves, catégorie de danger 1  
 Eye Irrit. 2: Irritation oculaire, catégorie de danger 2  
 Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1  
 Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1A  
 Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1B  
 Aquatic Chronic 2: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité chronique 2  
 CLP: Classification, labelling and Packaging  
 REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals  
 GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals  
 UN: United Nations  
 CAS: Chemical Abstracts Service  
 DNEL: Derived No Effect Level  
 DMEL: Derived Minimal Effect Level  
 PNEC: Predicted No Effect Concentration  
 ATE: Acute toxicity estimate  
 LC50: Lethal concentration, 50%  
 LD50: Lethal dose, 50%  
 LL50: Lethal loading, 50%  
 EL50: Effect loading, 50%  
 EC50: Effective Concentration 50%  
 ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate  
 NOEC: No Observed Effect Concentration  
 BCF: Bio-concentration factor  
 PBT: persistent, bioaccumulative, toxic  
 vPvB: very persistent, very bioaccumulative  
 ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
 (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
 RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail  
 ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways  
 (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)  
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
 EmS: Emergency Schedules  
 MFAG: Medical First Aid Guide  
 IATA: International Air Transport Association  
 ICAO: International Civil Aviation Organization  
 MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
 IBC: Intermediate Bulk Container  
 VOC: Volatile Organic Compounds  
 SVHC: Substance of Very High Concern

### Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**7440, 7490 Adhésif époxy - 7438 résine**

Révision: 26/02/2026

Code du produit: 7438

Page 15 de 15

### Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Aquatic Chronic 2; H411	Méthode de calcul

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*